

## PROJET RÉFÉRENT

# Assistance à maîtrise d'ouvrage auprès du Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières du Val d'Ariège pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI



## OBJET DE L'OPÉRATION

Aider le SYMAR VAL D'ARIEGE dans la mise en œuvre du volet Protection contre les Inondations dans le cadre des ses nouvelles responsabilités découlant de la compétence GEMAPI.

## LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Être accompagné pour la régularisation des systèmes d'endiguement identifiés, et pour la définition de la politique du syndicat.

## LA RÉPONSE DU CEREMA

### Deux actions en cours :

- une assistance à maître d'ouvrage sur les dossiers mis en consultation pour la régularisation des digues existantes;
- un appui comprenant une partie de formation par compagnonnage, et une partie analyse du territoire du SYMAR VAL D'ARIÈGE en vue de définir une politique de gestion de la Protection contre les Inondations.

### CONTACT

✉ [relation-clients-occitanie@cerema.fr](mailto:relation-clients-occitanie@cerema.fr)

### THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Risques d'inondations et de submersion

## **LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET**

Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières  
Val d'Ariège

Cerema Occitanie/DIRIS/Groupe Risques  
naturels, Ingénierie, Géologie et Géomécanique

## **LE CALENDRIER**

Depuis janvier 2020

## **LE MONTANT**

80 K€